



COMPTE-RENDU

Première rencontre des adhérents de la section locale Pays de la Loire

8 juillet 2023, Musée des Beaux-arts d'Angers





BOUCLIER BLEU
France

Protéger le patrimoine en temps de crise

PROGRAMME



9h – 9h45 : Café d'accueil



9h45 – 10h : Mot d'accueil
Joanne Kuhn, Musées d'Angers



10h-11h : Actualités de la section locale Pays de la Loire

- Présentation de la section locale Pays de la Loire et les actions engagées depuis sa création
Marion Girard, Conservation du patrimoine de Maine-et-Loire
- Retour sur la rencontre avec le SDIS 44
Joanne Kuhn, Musées d'Angers
- Retour sur le cas de vandalisme à l'église de La Madeleine (Angers)
Joanne Kuhn, Musées d'Angers
- Présentation du groupe de travail « Mémoire des sinistres »
Manon Beulay, Château d'Angers



11h-11h30 : Actualités du Bouclier Bleu France

- Présentation du bureau central du BBF et actualités
Cindy Sartre, Conservation du patrimoine de Maine-et-Loire



11h30-12h : Échanges



MUSÉES D'ANGERS
Auditorium

08/07/2023

- **Mot d'accueil**

La section locale Pays de la Loire a été créée le 29 septembre 2022 suite à l'appel du Bouclier bleu France de développer les actions de l'association en régions.

Le bureau de la section est composé de trois co-déléguées bénévoles :

- Joanne KUHN, chargée de conservation des collections aux musées d'Angers. Participe à la rédaction des plans de sauvegarde en binôme avec le responsable sécurité, bâtiments et maintenance des musées.
- Marion GIRARD, régisseur d'œuvres d'art de formation et actuellement chargée de mission pour le Département de Maine-et-Loire (Pôle Musées). A fait son mémoire de fin d'étude de l'Ecole du Louvre sur les plans de sauvegarde.
- Cindy SARTRE, diplômée du Master de conservation préventive de Paris I et actuellement gestionnaire de mobilier archéologique et référente en conservation préventive au Département de Maine-et-Loire (Pôle Archéologie).

Nos objectifs pour la section locale : créer du lien, améliorer nos pratiques, nous former, sensibiliser le grand public... Et tout autre axe que nous déciderons de développer ensemble ! Il est primordial pour nous d'avoir les retours des adhérents afin d'adapter nos propositions à vos attentes.

Des rencontres seront proposées deux fois par an. Nous souhaitons vivement nous déplacer sur l'ensemble de la région, alors n'hésitez pas à proposer des lieux qui pourraient nous accueillir !

Nous souhaitons également informer l'ensemble des adhérents que la section est dotée d'une enveloppe financière de 1500 € par an. Nous aimerions que cette enveloppe soit dépensée en concertation avec les adhérents selon les priorités qui auront été décidées collégalement. Ces rencontres seront l'occasion d'en discuter tous ensemble.

Bonne première rencontre à tous !

I. Actualités de la section locale Pays de la Loire

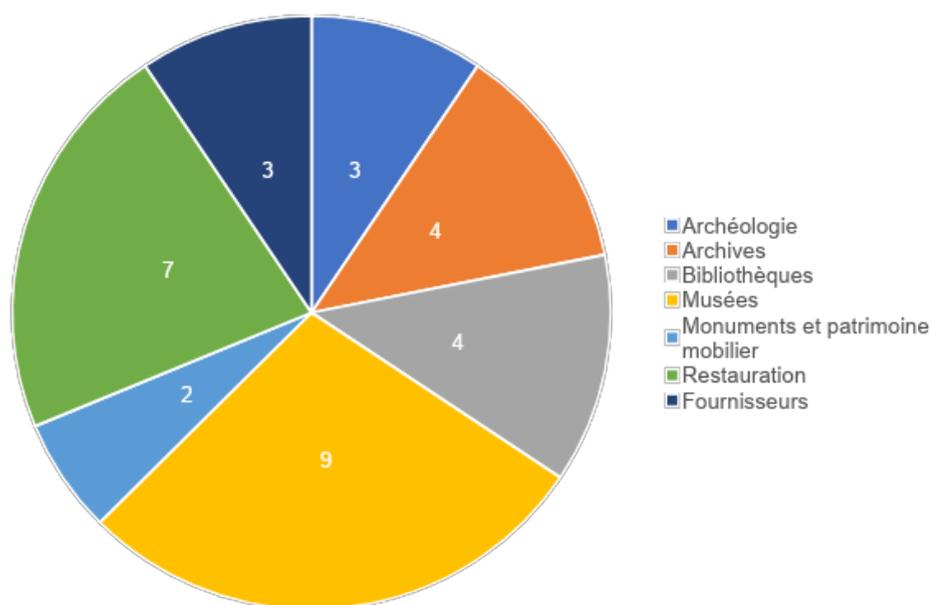
• I.1. Présentation

Le Bouclier bleu France :

- Création du Comité français du Bouclier Bleu (association loi 1901 reconnue d'intérêt général) en 2001. Relais du Blue Shield International. En 2019, il devient le Bouclier bleu France.
- A ce jour, il existe 7 sections locales : Atlantique, Bassin du Rhône, Grand Est, Ile-de-France, Pays de la Loire, PyGarMed, Tarn Aveyron.
- Sections en cours de réflexion/création : Hauts-de-France, Centre-Val de Loire et Bretagne. **Des liens sont certainement à nouer avec les régions voisines à la nôtre afin de pouvoir nous lancer dans des projets ambitieux. Nous avons déjà été contactées par des collègues du Centre-Val de Loire qui veulent monter des projets en commun (à définir).**
- Le BbF compte 249 adhérents individuels et 95 adhérents institutionnels (chiffres de décembre 2022).

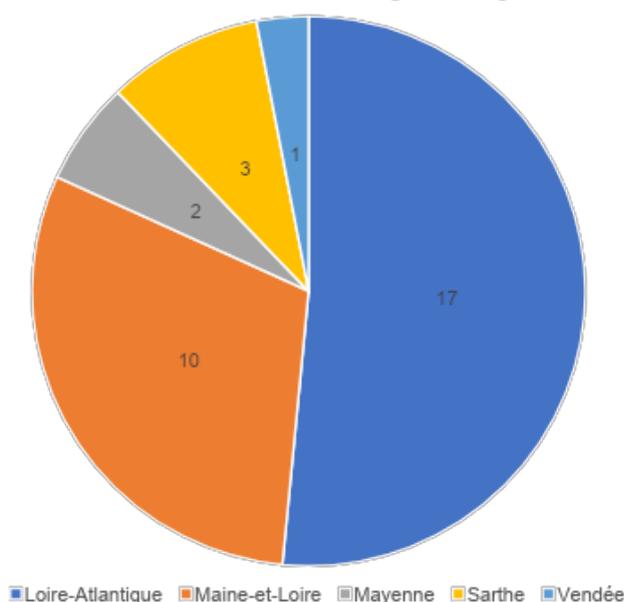
La section locale Pays de la Loire :

- 21 adhérents individuels et 5 institutionnels (musées d'Angers, Bibliothèque municipale de Nantes, Archives départementales de la Sarthe, Grand Patrimoine et l'entreprise Protecflam) => **une nette progression depuis 2022 !**
- Tous les secteurs patrimoniaux sont représentés :



- Les adhérents occupent des fonctions diverses : archéologue, archiviste, bibliothécaire, chef de service, commercial, conservateur, gestionnaire de mobilier archéologique, régisseur d'œuvres d'art, restaurateur, responsable de la sécurité, responsable de l'accueil des groupes.
- Les cinq départements de la région sont représentés :

Répartition des adhérents par département



- **I.2. Actions engagées par la section locale Pays de la Loire**

Organisation du bureau :

- mise à disposition des co-déléguées d'une boîte mail et d'un drive
- mise à jour des listings adhérents
- prise de contact avec les adhérents PdLL 2022
- point sur les supports de communication
- prise de contact avec les autres sections locales
- rencontre avec Camille Haumont, secrétaire générale du Bouclier bleu France

Recrutement de nouveaux adhérents :

Depuis septembre 2022, nous sommes passés de 9 à 35 adhérents (chiffre actualisé au 20/07/2023), par le biais de diverses actions.

Chaque adhérent est invité à promouvoir la section locale auprès de son réseau professionnel. Les co-déléguées peuvent transmettre aux adhérents des documents pour les aider dans cette démarche : mail type, présentation Powerpoint, argumentaire pour une adhésion institutionnelle, etc.

Développement du réseau interprofessionnel :

Des liens sont d'ores et déjà établis avec plusieurs autres associations patrimoniales :

- Archives : [Association des Archivistes Français](#).
- Régisseurs d'œuvres d'art : [Association des Régisseurs d'Oeuvres d'Art](#).
- Bibliothèques: [Mobilis](#).
- Conservateurs-restaurateurs : [Fédération Française des professionnels de la Conservation-Restauration](#).
- Anna Leicher, conservatrice des antiquités et objets d'art, suggère également de prendre contact avec [l'Association des CAO de France](#).

Si vous avez d'autres suggestions, n'hésitez pas à nous en faire part !

Information et sensibilisation :

Présentation de la section lors de rencontres professionnelles régionales : journée AFROA Grand Ouest en novembre 2022, Journées de l'Archéologie Régionale en mars 2023 par Cindy Sartre, assemblée générale de la FFCR en avril 2023 par Kiriaki Tsesmeloglou, restauratrice.

Suivi des colloques et des publications :

Ces derniers mois ont été riches en colloques, webinaires et publications sur le thème de la sauvegarde du patrimoine culturel en temps de crise. Citons notamment les événements suivants :

- [Journée d'étude « Agir face aux inondations », 13 octobre 2022, C2RMF, Paris](#)
- [Colloque « Patrimoine culturel et sécurité incendie », 13 et 14 avril 2023, Chantilly](#)
- [Éléments clés d'une méthodologie européenne pour la protection du patrimoine culturel en cas d'urgence](#)

Les co-déléguées souhaitent poursuivre cette veille documentaire afin de mettre à la disposition des membres de la section locale un maximum de ressources. Cette volonté s'accompagne du souhait de **mettre en place un outil de partage des ressources** (drive, dropbox). Les co-déléguées vont s'informer auprès du secrétariat général du BbF de la faisabilité de ce projet.

Développement du lien avec les professionnels du secours :

Contacts pris avec les SDIS 44 et 85 (suite au colloque de Chantilly, qui a donné une bonne visibilité à la section). **Anna Leicher, adhérente, propose de prendre contact avec le SDIS 49 dans le cadre de leur collaboration au château et à la cathédrale d'Angers.** Il nous reste à en faire de même avec le SDIS 72.

Participation au projet national "Mémoire des sinistres":

La section Pays de la Loire souhaite participer au recensement des sinistres impactant les sites patrimoniaux en France. La coordination de ce projet à l'échelle régionale a été confiée à Manon Beulay, historienne de l'art.

Actions prévues dans les prochains mois :

- Animation d'un stand pour les Journées Européennes du Patrimoine au musée des Beaux-Arts d'Angers.
- Célébration du premier anniversaire de la section locale : **réservez dès maintenant votre soirée du vendredi 29 septembre**, nous allons organiser un moment convivial à Nantes !
- Observation du chantier des collections sinistrées des musées de Laval (octobre 2023)
- Organisation d'une visite de site. Propositions : château d'Angers sur la thématique du PSBC, château de Chambord sur la thématique de la protection des collections patrimoniales durant la Seconde Guerre mondiale.
- Organisation d'une journée inter-associations, regroupant notamment le Bouclier Bleu, Mobilis, la FFCR, l'AFROA, etc.... Coordinatrice du projet : Kiriaki Tsesmeloglou.

● [I.3. Retour sur la rencontre avec le SDIS 44](#)



La section locale a été invitée à une rencontre entre le SDIS 44 et les établissements patrimoniaux de Loire-Atlantique le 25 mai 2023.

Cette rencontre, organisée à l'initiative du SDIS 44, a permis de nouer un premier lien avec le Bouclier Bleu. Une trentaine de personnes étaient présentes. Après une présentation rapide du fonctionnement des SDIS et des personnes référentes au sein des différents groupements, plusieurs retours d'expériences ont été présentés (incendie de la cathédrale de Nantes ainsi que le travail sur les plans de sauvegarde avec la Ville de Nantes).

Le SDIS 44 souhaite qu'un travail collaboratif se mette en place entre leurs services et les établissements patrimoniaux de la région.

Cette rencontre nous a permis de souligner l'importance de nouer des liens avec les différents SDIS de la région. Ces liens nous permettront sans doute de pouvoir être sollicités lors d'exercices réalisés avec les pompiers et de permettre aux adhérents d'y assister. A voir également si la section locale peut jouer un rôle pour un travail inter-SDIS. La section locale PyGarMed a ainsi monté une [journée d'études](#) inter-SDIS en 2022 qui a rencontré un grand succès.

- [I.4. Retour sur le cas de vandalisme à l'église de La Madeleine \(Angers\), par Joanne KUHN](#)



Les rencontres de la section locale sont aussi l'occasion d'échanger sur nos expériences.

Nous proposons aujourd'hui de faire un retour sur un cas de vandalisme qui a mobilisé à la fois la Ville d'Angers et la conservatrice des antiquités et objets d'art, Anna Leicher.

Le 12 avril 2023, un individu s'est introduit dans l'église de la Madeleine à Angers et a endommagé plusieurs groupes sculptés en pierre et plâtre (dont un maître-autel classé Monument Historique et un monument aux morts de la Première Guerre mondiale). Ce cas de vandalisme a fait l'objet d'une très grande médiatisation et a provoqué de nombreuses réactions politiques sur les réseaux sociaux.

[«Un désastre» : à Angers, une enquête ouverte à la suite du saccage d'une église \(lefigaro.fr\)](#)

C'est dans ce contexte délicat que l'opération de sauvetage des œuvres s'est déroulée. La Ville étant propriétaire de l'édifice, c'est le service Angers Patrimoine (Ville d'art et d'histoire) qui a piloté cette opération, en lien avec la conservatrice des antiquités et objets d'art (maître-autel classé MH). On notera également l'intervention d'une conservatrice-restauratrice (Christine Grenouilleau, adhérente de notre section également). Dès le lendemain du sinistre (volonté d'agir assez vite), une fois les experts passés, les équipes se sont coordonnées pour prendre en charge les œuvres. Pour ce faire, l'aide du service des Musées d'Angers a été sollicitée, pour ses moyens logistiques disponibles immédiatement et pour l'expérience des équipes sur le sujet des plans de sauvegarde.

Description de la chaîne opératoire :

- Appel aux collègues volontaires
- Appel à une conservatrice-restauratrice
- Choix du lieu de stockage (-> réserve sécurisée des musées d'Angers)
- Rassemblement du matériel d'intervention
- Sur place : couverture photographique complète avant intervention
- Premiers constats faits par Christine Grenouilleau
- Organisation des équipes (par groupe sculpté)
- Etiquetage de chaque élément et emballage
- Mise en caisse et déplacement en réserve

Les points positifs : une bonne coordination d'équipe et une bonne ambiance de travail malgré le contexte fort en émotions. Intervention très rapide et organisée.

Les points négatifs : de nombreuses personnes dans l'église au moment des opérations de sauvetage des œuvres (notamment des journalistes), un va-et-vient important. Pas d'équipement de sécurité pour les équipes (notamment des chaussures de sécurité, qui auraient été nécessaires au vu du poids des fragments ramassés).

Les élus étant venus sur place pour constater les dégâts, une importante prise de conscience s'est faite sur l'enjeu de la préparation des équipes des services culturels aux gestion de sinistres. Nous allons mettre en route, dès la rentrée de septembre, un projet de mutualisation interservices (formation, rédaction des PSBC, mutualisation de matériel, de locaux et d'agents).

Un projet d'élargissement à d'autres lieux culturels de la Ville d'Angers est également envisagé (Château d'Angers, autres musées...).

A RETENIR :

La section locale peut transmettre aux adhérents un modèle de convention (élaboré par le bureau national) pour des partenariats de ce type.

Si vous souhaitez faire un retour d'expérience post-sinistre lors de prochaines rencontres, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

- **[I.5. Présentation du groupe de travail « Mémoire des sinistres », par Manon BEULAY](#)**

Voir la page dédiée sur le [site du Bouclier Bleu](#).

Manon Beulay est chargée des réservations au Domaine national du château d'Angers (CMN) depuis deux ans et est également historienne de l'art. Elle s'est spécialisée lors de ses études sur la protection et le sauvetage du patrimoine culturel pendant la Seconde Guerre mondiale.

Elle coordonne la participation de la section locale au projet national "Mémoire des sinistres".

Présentation du projet national :

- Initié depuis plusieurs années.
- Objectif de recenser les sinistres portant sur le patrimoine culturel français.
- Cartographier les sinistres par type et importance et établir un bilan annuel et des statistiques .
- Analyser les sinistres afin de progresser dans la prévention et la sauvegarde.

Méthodologie appliquée :

Sources : articles de presse quotidienne régionale ou nationale, journaux régionaux télévisés ou presse spécialisée et réseaux sociaux. Certaines informations peuvent provenir également d'enquêtes suite aux sinistres (par exemple : résultats de l'enquête effectuée pour le compte de la

Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, dans le cadre du Projet Notre-Dame soutenu par la Fondation Renault, etc.).

Méthodologie : données collectées et renseignées dans un tableur recensant les événements par départements et par date. Ce tableur comporte une trentaine de colonnes identifiant les lieux patrimoniaux, leur tutelle, leur label, le type de sinistres (nature, origine, ampleur), ainsi que l'échelle des dégâts subis, l'existence ou non d'un plan de sauvegarde, les éventuelles solutions mises en œuvre, ainsi que les références d'articles et de photographies qui documentent l'événement.

Le projet à l'échelle de la section locale :

Il nous paraît pertinent et intéressant de nous engager sur ce projet au niveau régional. Importance de pouvoir revenir sur les faits passés pour nourrir nos réflexions contemporaines. En effet, la collecte des données pourrait être élargie et soutenue par les sections afin de pouvoir être la plus exhaustive possible (hormis les articles de presse, il y a peu de communication en dehors des institutions).

Enfin l'analyse des types de sinistres sur notre territoire pourrait nous permettre de mieux connaître les risques pour nos institutions.

Proposition de méthodologie en deux axes :

1. Sur le temps présent : veille sur les actualités et collecte de données sur les sinistres en Pays de la Loire.
2. Sur le temps passé : recherches à mener sur les sinistres passés ayant eu lieu dans la région.

A RETENIR :

N'hésitez pas à contacter le bureau de la section Pays de la Loire si ce projet vous intéresse, nous avons besoin de constituer un groupe de volontaires !

Au programme : constitution d'un document de recensement, collecte de témoignages oraux, aide méthodologique pour pouvoir mener ces recherches au sein des institutions, monter un projet de valorisation (publication, journée d'étude, exposition ?), veille documentaire, etc.

- **[I.6. La protection du patrimoine pendant la Seconde guerre mondiale, par Manon BEULAY](#)**

Travail réalisé pendant son cursus universitaire et centré sur le dépôt du Château de Valençay (Indre). Manon a publié son étude et l'a valorisée au moyen d'une exposition temporaire réalisée en 2021 au Château de Valençay (*Du Louvre à Valençay, 1939-1946*).

La création d'un plan de protection du patrimoine :

Il fait suite aux destructions de la Première Guerre mondiale. Des consignes gouvernementales furent ainsi élaborées par l'État-major pour le patrimoine national et des réflexions furent également menées sous l'égide de l'Office International des Musées avec l'appui de la Société des Nations.

Le plan de protection des œuvres consiste en une évacuation massive des collections vers des lieux jugés « sûrs ». Les lieux choisis sont des demeures historiques, principalement des châteaux. Les onze premiers sites choisis dès 1936 et réquisitionnés en 1939 sont des châteaux (Louvigny, Cheverny, Chambord...). Un indice de sûreté leur est attribué : loin des grandes villes et de tout objectif militaire.

En dehors des musées nationaux, l'évacuation des lieux jugés "à risques" est conseillée : les musées d'Angers et la Tapisserie de l'Apocalypse seront ainsi concernés.



*Entrée du dépôt de Valençay, rue de Blois,
Source : AN
20144792-251, photo
n°289.*

La logistique du déménagement et du transport :

Après avoir mené les repérages de lieux susceptibles d'abriter les collections, il est nécessaire d'établir la liste des œuvres à évacuer, passer les commandes de caisses, et de mettre en place les plans de décrochage. Les pastilles rouges désignent les chefs-d'œuvre d'intérêt général, les pastilles vertes celles à évacuer « en seconde urgence » et les jaunes, les œuvres à évacuer « en troisième urgence ».

Le transport s'organise selon une logistique de convois composés de camions suffisamment puissants pour ces lourds chargements. Au Louvre, chaque convoi est accompagné par un membre du personnel du musée. A Chambord, le château devient un centre de triage depuis lequel certaines œuvres sont renvoyées vers d'autres dépôts.



Evers J., *Henry de Morant emballant les collections du musée Saint-Jean*, 1943 (?), clichés n°1176.

Source : fonds des Musées d'Angers

De nombreuses archives photographiques existent de cette époque et la vie des dépôts peut être étudiée de façon très précise (existence de registre d'entrées et de sorties, compte-rendus, correspondance entre les conservateurs et Jacques Jaujard ou d'autres institutions).

Les dispositifs de sécurité :

De nombreuses mesures sont prises pour protéger les œuvres, notamment contre le feu avec la mise en place d'un équipement adéquat (motopompes perfectionnées dans chaque dépôt) ainsi que des exercices d'évacuation réguliers.

Les dépôts sont surveillés grâce à des gardiens armés.

Le retour des oeuvres :

Il est largement commenté par la presse et la télévision. Voir la vidéo sur le site de l'INA : [L'art retrouvé | INA](#)

A RETENIR :

Manon propose d'organiser pour la section locale courant 2024 une visite du château de Chambord, et plus particulièrement d'un espace d'exposition permanent dédié à la Seconde Guerre mondiale. Nous serions reçus par Alexandra Fleury, chargée de missions patrimoine et de programmation culturelle au Domaine national de Chambord.

II. Actualités du Bouclier Bleu France

● II.1. Obtention de l'agrément de sécurité civile

Par l'arrêté du 2 juin 2023, le ministère de l'Intérieur a délivré au Bouclier bleu France l'agrément national de sécurité civile reconnaissant ainsi l'expertise, les compétences et les capacités opérationnelles de sa structure ORU (organisation de réponse à l'urgence).

Dans ce cadre, une réserve opérationnelle a été mise en place pour obtenir cet agrément (une quinzaine de personnes à ce jour). L'objectif du Bouclier Bleu est d'élargir le nombre de réservistes dans les années à venir. Un programme de formation sera proposé aux volontaires qui signeront un engagement. Un objectif de 70 volontaires formés à l'intervention sur des sinistres affectant le patrimoine culturel à été annoncé d'ici 2025.

● II.2. Politique de restructuration des sections locales

Le bureau national du Bouclier bleu souhaite dynamiser et harmoniser les actions des sections locales. A ce titre, plusieurs propositions ont été faites aux délégués de sections :

- Afin d'accompagner la montée en compétences des adhérents, il est demandé aux sections locales de mener des actions de formation ou d'ateliers de mise en pratique en contexte d'inondation ou d'incendie (manipulation d'objets sinistrés, chaîne de séchage, etc.). Nous pourrions nous appuyer sur des supports fournis par le bureau national, voire faire appel à des intervenants extérieurs.
Enfin, si des adhérents souhaitent se porter volontaires et devenir formateurs pour le Bouclier bleu France (notamment les conservateurs-restaurateurs), ils sont évidemment les bienvenus pour préparer ce type d'intervention à destination de la section. Plusieurs adhérents de notre section se sont déjà portés volontaires suite à l'appel du Bouclier bleu France (mail du 9 mai 2023).
- Rédaction de fiches réflexes : proposition de création de fiches réflexes (fiche synthétique listant les actions à mener dans contexte de gestion de crise). Les thèmes devront être choisis en concertation avec les autres sections. Notre section pourrait être moteur sur ce sujet car tout est à construire, à la fois sur le fond (thématiques) mais aussi sur la forme (support, format, rubriques).
Il existe déjà des fiches réflexes qui ont été rédigées par un certain nombre d'organismes, mais toutes ne sont pas disponibles en accès libre. L'objectif est, pour le Bouclier bleu France, de les publier sur son site internet à destination des membres. Quelques exemples de thématiques : fiche séchage, fiche protection des agents en intervention, fiche sécurisation d'une zone sinistrée, liste des prestataires mobilisables rapidement dans la région Pays de la Loire.